

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocation de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies



Brèche Pachel Nguiené Bilongo¹

Université Marien Ngouabi, Congo Brazzaville

nguienebilongobreche@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0007-7670-5153>

Reçu: 05/05/2026, **Accepté :** 28/07/2025, **Publié :** 30/07/2026

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude. **Conflit d'intérêts :** L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts. **Anti-plagiat :** cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Chercher X** avec **un taux de 3 %**.

Résumé : Notre approche d'analyse se base sur l'analyse du discours développée par C. Kramsch (1991) et P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002). Cette approche est appliquée à l'analyse des adjectifs pour montrer leur poids subjectif dans un langage diplomatique. Ce dernier est constitué de l'allocation de Brice Clotaire Oligui Nguema, prononcée lors du débat de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Notre étude montre que le style diplomatique véhicule de nombreuses implications de subjectivité, perceptibles à travers deux catégories : les adjectifs qualificatifs et déterminatifs. Ces catégories s'érigent en marqueurs d'une perception subjective qui permet au président gabonais d'inscrire sa présence dans l'énoncé. Elles visent, d'une part, à légitimer son coup d'Etat euphémisé par l'expression « coup de libération » et, d'autre part, à dénoncer les injustices de grandes instances internationales telles que l'ONU face aux puissances mineures, à l'instar des pays africains. Les analyses révèlent diverses connotations adjectivales (mélioratives et dépréciatives) ainsi que les valeurs stylistiques de déférence, d'irritation, de solidarité ou de destin lié. Il en ressort une prédominance des adjectifs valorisant face aux termes dépréciatifs. Ce choix linguistique permet d'ancrer l'allocation dans une rhétorique diplomatique conforme aux valeurs africaines de respect, de courtoisie et de politesse.

Mots clés : rhétorique diplomatique, analyse du discours, adjectifs, subjectivité, allocation

¹ **Comment citer cet article:** Nguiené Bilongo B. P., (2026), « Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocation de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.188-201



Subjectivizing adjectives as a mode of diplomatic language in Brice Clotaire Oligui Nguema's address to the 80th session of the United Nations General Assembly



Abstracts : Our analytical approach draws on the discourse analysis frameworks developed by C. Kramsch (1991) and by P. Charaudeau and D. Maingueneau (2002). We apply this approach to the study of adjectives to demonstrate their subjective weight within diplomatic discourse—specifically, the address delivered by Brice Clotaire Oligui Nguema during the debate at the 80th session of the United Nations General Assembly. Our study reveals that this diplomatic style conveys significant subjectivity, discernible through two categories: qualifying adjectives and determinative adjectives. These categories serve as markers of a subjective perspective, allowing the Gabonese president to assert his presence within the discourse. They aim, on the one hand, to legitimize his coup d'état—framed euphemistically as a "liberation coup"—and, on the other, to denounce the injustices perpetrated by major international bodies like the UN against minor powers, such as African nations. The analysis uncovers various adjectival connotations (both positive and negative) as well as stylistic nuances expressing deference, irritation, solidarity, or a shared destiny. A predominance of adjectives conveying positive value over those with negative connotations emerges from the data. This linguistic choice anchors the address in a diplomatic rhetoric that aligns with African values of respect, courtesy, and politeness.

Keywords : diplomatic rhetoric, discourse analysis, adjectives, subjectivation, speech.

Introduction

Au sein des instances internationales telles que l'Organisation des Nations Unies, les allocutions présidentielles présentent un intérêt stratégique. Elles sont des occasions de diplomatie où les dirigeants promeuvent leurs visions politiques, défendent les intérêts de leurs États et consolident leur crédibilité sur la scène mondiale. L'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema, prononcée lors de la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Saisissant cette tribune, le président gabonais façonne une image de son pays ancrée dans les idéaux de stabilité, de transition politique, de coopération et de développement. Dans ce cadre discursif, l'adjectif est fort motivé et devient comme une unité lexicale clé pour qualifier le réel, formuler des jugements et matérialiser la subjectivité de l'énonciateur. Notre étude, intitulée : *Adjectifs de subjectivation comme mode du langage diplomatique dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema au débat de la 80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies*, se propose d'explorer cette spécificité. Si, selon Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 70), « toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque « les mots » de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des « choses », notre étude s'inscrit dans les actes du langage.

A partir du discours du président gabonais, notre objectif est d'analyser l'expression d'un savoir africain à travers un corpus diplomatique endogène. Ce texte se



distingue par une récurrence de marqueurs subjectifs, singulièrement les qualificatifs et les déterminatifs. Il s'agit, à travers notre article, de démontrer que cette motivation adjectivale répond à une visée argumentative et persuasive, propre aux exigences de la diplomatie. Notre question est la suivante : En quoi les adjectifs concourent-ils au déploiement de la subjectivité et aux enjeux diplomatiques dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema ?

Notre hypothèse de recherche part de la remarque selon laquelle la mobilisation des adjectifs dans le discours de Brice Clotaire Oligui Nguema relève d'une stratégie discursive de subjectivation permettant de construire une image positive du locuteur et du Gabon, tout en légitimant son autorité politique auprès de la communauté internationale. Pour la vérifier, notre étude sollicite l'approche de l'analyse du discours définie par deux auteurs : C. Kramsch (1991) et P. Charaudeau & D. Maingueneau (2002). Pour C. Kramsch (1991 : 11), l'analyse du discours considère le langage comme *un ensemble d'énoncés destinés à accomplir certains actes communicatifs qui, reliés entre eux, finissent par former des unités de communication plus larges*. Nous apprenons, chez lui, que deux fonctions assurent la cohérence et la cohésion interprétatives d'un discours : *la fonction propositionnelle* qui s'intéresse à ce que les mots disent et *la fonction illocutoire* qui renvoie à ce que l'on fait par les mots. Dans ses analyses, il pense que *le sens d'un discours n'est pas donné dans la langue, il est découvert par le destinataire grâce aux multiples points de repère que le destinataire y a placés pour exprimer ce qu'il veut dire*. P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 53) pensent que l'analyse porte sur des textes situés, au sein desquels les appréciations participent à des *stratégies de construction de l'image du locuteur* et d'influence sur le destinataire, tout étant soumises aux contraintes inhérentes au *genre discursif* et au positionnement énonciatif.

Notre article se structure en quatre axes. Les deux premiers, *adjectifs de subjectivation* et *langage diplomatique*, posent les fondements théoriques et méthodologiques de la description. Le troisième *Modalités d'expression de la subjectivité à travers les adjectifs* explore la sémantique des caractérisants. Enfin, le dernier point examine *les valeurs subjectives et les effets stylistiques des déterminatifs* dans l'allocution de Brice Clotaire Oligui Nguema.

1. Adjectifs de Subjectivation

L'analyse de ce titre exige d'éclairer ses deux concepts clés : adjectif et subjectivation.

1.1. Adjectif

Sur le plan morphosyntaxique, l'adjectif s'appréhende comme un élément variable du discours qui s'associe à un nom afin d'exprimer une « qualité inhérente » (Danielle Leeman, 2004 : 10) ou lui apporter une caractérisation. Si cette approche sémantique fait consensus, sa classification et sa typologie suscitent encore de nombreuses interrogations en grammaire, linguistique et stylistique. En grammaire classique, ces débats mettent en relief la complexité de la distinction entre adjectifs qualificatifs et déterminatifs. Si des auteurs comme Robert Léon Wagner et Jacqueline Pinchon (1991) plaident pour une stricte dichotomie, d'autres privilégient l'unification de ces deux catégories (M. Grevisse et A. Goosse, 1993), justifiant que l'adjectif relève d'une appellation de nature, tandis que le déterminatif à une appellation fonctionnelle (M. Wilmet, 2007).

L'approche linguistique et stylistique propose une classification sémantique qui retient particulièrement notre attention. Notre étude s'appuie sur l'étude de B. Buffard-Moret (1998 : 70). Cette étude revient sur les analyses faites par Kerbrat-Orecchioni (1980) sur la question de l'énonciation et de la subjectivité du langage. Cet auteur considère l'adjectif et l'adverbe comme deux vecteurs privilégiés de la subjectivité du locuteur. Il analyse les adjectifs objectifs (ou classifiants) qui décrivent le monde et s'interprètent indépendamment de l'acte énonciatif et les adjectifs subjectifs (ou non classifiants) qui traduisent un jugement sur le monde et doivent nécessairement être mis en relation avec l'instance d'énonciation. Aussi classifie-t-il les adjectifs subjectifs en adjectifs affectifs et évaluatifs. Les évaluatifs se répartissant entre axiologiques et non axiologiques). Une telle typologie sera bénéfique pour notre étude pour réaliser une lecture et une interprétation de la subjectivité des adjectifs en contexte diplomatique dans l'allocation de Brice Oligui Nguema.

1.2. Subjectivation

La subjectivation est analysée par Samah Habechi (2025 : 57) comme le processus par lequel une forme linguistique, initialement descriptive et objective, en vient à traduire la perspective, l'attitude ou l'évaluation du locuteur. Ce concept découle directement de la « subjectivité », qui renvoie à la présence du sujet parlant au sein de son propre énoncé. En examinant la théorie d'énonciation d'E. Benveniste, C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 32-71) assimile la subjectivité à la théorie de l'énonciation en la définissant comme l'ensemble des « procédés linguistiques (*shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.*) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui [...] ». Elle oppose le discours « objectif », qui s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel, au discours « subjectif », où l'énonciateur se pose explicitement ou implicitement comme la source évaluative de l'assertion.

Par ailleurs, Jean Dubois *et al.* (1994 : 387) soutiennent que l'expression de la subjectivité n'est pas un acte de langage premier, mais plutôt une information supplémentaire reflétant le jugement du locuteur. Ils identifient deux variantes de cette subjectivité : l'affective et l'évaluative. Elles sont saisissables par différents outils lexicaux ou syntaxiques. Notre étude se consacre à l'examen des adjectifs pour mettre en lumière leur rôle dans la rhétorique persuasive du président gabonais.

2. Langage diplomatique

Le langage diplomatique constitue un objet d'étude complexe qui suscite des débats théoriques. Notre analyse retient les analyses de trois auteurs : Constance Villar, d'Arthur Giry et de Jean-Yves Gontier. Pour Constance Villar (2006 : 6), le discours diplomatique est « une ressource positive de la puissance étatique ». Il reflète à la fois des intentions et des dynamiques interactionnelles propres à la scène internationale. D'un point de vue méthodologique, Arthur Giry (1894 : 3), définit la diplomatie comme l'application de « la méthode critique » aux documents officiels (actes, chartes). En transposant cette approche, l'allocation de Brice Clotaire Oligui Nguema peut être appréhendée comme un document officiel dont nous analysons la dimension rhétorique et l'expression de la subjectivité de son langage. Enfin, Jean-Yves Gontier (2023 : 13) définit la diplomatie à partir de sa déclinaison juridique :

à une forme singulière d'exercice de la diplomatie qui consiste à employer des arguments juridiques ou judiciaires dans les relations internationales à des fins stratégiques. Ces finalités peuvent être, par exemple, économiques ou militaires, ou même d'une autre nature, mais elles visent toujours à renforcer la puissance et l'influence d'un État sur la scène internationale.

Bien que spécialisée, cette définition éclaire notre démarche : la diplomatie s'entend comme la défense des intérêts stratégiques d'une nation sur le fondement du droit international. Cette défense traduit implicitement la vision propre d'un État, générant ainsi une marque subjective de la part du locuteur. D'où l'intérêt d'analyser le langage diplomatique à travers le prisme des adjectifs de subjectivation.

3. Modalités d'expression de la subjectivité à travers les adjectifs

3.1. Subjectivité axiologique des adjectifs

Deux catégories construisent la charge axiologique du discours d'Oligui Nguema : les adjectifs dépréciatifs et appréciatifs. Ils structurent deux orientations : l'une combat les injustices mondiales et critique la géopolitique des grandes puissances ; l'autre vise à éveiller la conscience des pays en développement, particulièrement en Afrique.

3.1.1. L'adjectif dépréciatif au service de la dénonciation

Dans ce discours, les adjectifs à valeur dépréciative forment un lexique de combat idéologique destiné à dénoncer l'asymétrie de l'ordre économique mondial et la dépendance des économies africaines vis-à-vis des matières premières. L'analyse des séquences suivantes met en évidence cette posture critique :

- (1) « Il n'est plus **acceptable** que **les nations africaines** restent **cantonnées** dans le rôle de pourvoyeuses de matières premières dont d'autres fixent les prix et tirent profit. » (pp.6-7)
- (2) « Pourtant, les efforts de la communauté internationale face à **ces défis** restent **dramatiquement insuffisants**. » (p.10)
- (3) « Ce patrimoine exceptionnel ne sera pas sacrifié aux **appétits financiers**. » (p.11)

Ces unités linguistiques en gras injectent une charge subjective et dévoilent un ton ferme. La locution adjectivale *il n'est plus acceptable* et l'adjectif *cantonnées* traduisent l'indignation face aux inégalités économiques subies par le continent. En opérant ce choix, le président gabonais se positionne ici comme le porte-parole d'une Afrique résolue à contester des prix fixés hors de ses frontières. De même, les syntagmes *dramatiquement insuffisants* et *appétits financiers* fustigent le manque de volonté politique des grandes puissances face aux crises notamment celle de Cuba et l'ambiguïté des exigences occidentales concernant le changement climatique, qui imposent à l'Afrique la préservation de ses ressources sans contrepartie équitable pour son industrialisation. Cette stratégie de dépréciation s'appuie également sur un lexique de la victimisation et de l'ingérence, saisissable dans les énoncés ci-après :

- (1) « De même, le Gabon ne peut que réitérer sa position en faveur de la levée de l'embargo imposé à Cuba en raison de son **impact négatif** sur le bien-être de la population ». (p.9)
- (2) « Il est plus que temps que la paix règne sur la terre et particulièrement en **Afrique, si meurtrie** par des conflits dont les donneurs d'ordre et financiers se trouvent hors du continent ». (p.8)

Les adjectifs *meurtrie* et *négatif* qualifient péjorativement les conséquences des sanctions économiques et de l'insécurité, dont la responsabilité est explicitement imputée à des acteurs étrangers. Ces termes péjoratifs fondent le moteur d'une technique de subjectivation permettant à l'allocutaire de contester l'ordre établi. Cependant, ils coexistent avec les adjectifs appréciatifs, encore plus représentés dans le corpus.

3.1.2. L'adjectif mélioratif à valeur subjective

Les adjectifs mélioratifs ou valorisants se déploient selon deux effets de sens : la courtoisie et la dignité.

3.1.2.1. Adjectifs de courtoisie

La courtoisie diplomatique est sollicitée par l'énonciateur pour valoriser les valeurs de respect africaines. Cette courtoisie s'observe par des formules rituelles et des marques d'admiration. Les subjectivèmes adjectivaux contenus dans les phrases suivantes illustrent notre propos :

- (1) « A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser **mes plus sincères et chaleureuses félicitations** à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de cette 80^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ». (p.2)
- (2) « Soyez assurée de l'**entière coopération** de mon pays ». (p.2)
- (3) « Il y a un an, devant cette **auguste Assemblée**, en qualité de Président de la Transition de la République Gabonaise, je présentais le processus politique entamé dans mon pays depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023 ». (p.3)

Si les formules *mes plus sincères et chaleureuses félicitation* ; *l'entière coopération* et *auguste assemblée* découlent de la tradition protocolaire, l'usage des déterminants et des qualificatifs leur confère une coloration à la fois affective et évaluative. Un tel choix vise à asseoir la légitimité de la transition gabonaise auprès des autorités de l'ONU. Ces exemples illustrent à suffisance la présence manifeste de Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette valorisation se double parfois d'une appréciation hyperbolique dans les expressions *remarquable travail* et *haute fonction* :

- (4) « J'adresse mes compliments pour le **remarquable travail** accompli durant son mandat ». (pp.2-3)
- (5) « Votre expérience vous permettra, j'en suis convaincu, d'accomplir avec efficacité les missions inhérentes à votre **haute fonction** ». (p.2)

Ces deux phrases créent une hyperbole positive qui renforce le coefficient subjectif de l'énoncé, permettant à Oligui Nguema de souligner l'importance des missions accomplies sous le mandat d'Antonio Guterres à la tête de l'organisation des Nations Unies et de la nouvelle présidente de la 80^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Annalena Baerbock.

3.1.2.2. Adjectifs de dignité

Les adjectifs mélioratifs véhiculent également une rhétorique de la dignité. Cette rhétorique personifie le Gabon en construisant une subjectivité collective, laquelle s'incorpore dans les épithètes suivantes :

- (1) « Aujourd'hui, **le Gabon** n'est plus un pays en suspens, il est de retour aux côtés des autres États, **debout, digne et prêt** à assumer toute sa place dans le concert des nations ». (p.6)
- (2) « Le Gabon **nouveau, digne** d'envie que mes compatriotes appellent de tous leurs vœux signifie aussi que l'État gabonais doit désormais être au service de son peuple ». (p.6)

Les épithètes intégrées dans les chaînes énumératives *Le Gabon debout, digne et prêt* et *Le Gabon nouveau, digne* relèvent d'une pratique discursive choisie par le président gabonais pour montrer l'image d'un pays redressé. Cette pratique se bâtit sur la personnification, car le nom propre abstrait *Gabon* reçoit les qualificatifs des humains *prêt, debout et digne*. En plus, la mobilisation de ces épithètes crée deux rythmes stylistiques : ternaire *debout, digne et prêt* et binaire *nouveau, digne*. La répétition de l'adjectif *digne* dans les deux phrases agit comme un leitmotiv qui, par un effet de martèlement rhétorique, vise à ancrer ces valeurs dans l'inconscient du public. Ce procédé devient une stratégie diplomatique destinée à redonner une charge héroïque et une fierté souveraine à la Nation. S'inscrivant dans le même contexte énonciatif, l'adjectif relationnel *exceptionnel* caractérisant le patrimoine forestier traduit une volonté de sanctuariser les richesses du pays :

- (1) « Le Gabon est le gardien d'une partie du Bassin du Congo, deuxième poumon vert de la planète. Ce **patrimoine exceptionnel** ne sera pas sacrifié aux appétits financiers ». (p.11)

La particularité de l'exemple réside par l'emploi de l'hyperbole construite autour de *patrimoine exceptionnel*. Cette hyperbole souligne la valeur accordée aux forêts du Bassin du Congo ; tandis que le groupe verbal au futur *ne sera pas sacrifié* place le président gabonais en gardien légitime de ce bien commun. Ce choix stylistique confirme l'analyse de Constance Villar (2006 : 235, *ibid.*), pour qui « les figures dans le discours diplomatique accomplissent une performance. Elles fonctionnent comme une polyphonie qui mélangerait deux voix, celle du sens littéral découlant du discours explicite (présent) et celle du sens figuré suggérant un discours implicite (absent), qui réunirait le signifiant et le signifié et ajouterait, à la compétence ordinaire, celle des spécialistes (les diplomates) ». D'autres techniques diplomatiques de persuasion utilisées par Oligui Nguema sont avec les déterminatifs. Ces derniers sont également des vecteurs subjectifs dans le corpus.

3.2. Effets stylistiques et subjectifs des déterminatifs

L'usage des adjectifs déterminatifs ouvre un autre espace d'inscription de la subjectivité chez Brice Clotaire Oligui Nguema. Comme le rappelle Danielle Leeman (2004 : 31), les déterminants *actualisent* le nom en lui conférant une fonction référentielle : grâce au déterminant qui lui est associé, le nom, qui, seul, évoque un simple concept, devient actuel, c'est-à-dire désigne une réalité particulière ». En spécifiant l'extension du nom, ils produisent des effets stylistiques qui orientent la réception du message. Ces indices d'appropriation énonciative permettent à l'allocutaire de légitimer son coup d'Etat, de donner un sens à la transition qu'il a conduite jusqu'à l'élection présidentielle, et de positionner son discours sur l'échiquier de la géopolitique.

Georges Molinié (1989 : 21-22) définit l'effet stylistique comme l'impression engendrée par l'usage d'un mot ou d'une expression au sein de la chaîne syntaxique et discursive. Selon lui, les effets stylistiques résultent d'une création discursive. De son

côté, Pierre Guiraud (1969 : 28) rappelle que cette stylistique des effets est héritée de Charles Bally :

Bally a le premier proposé une théorie moderne des effets de style ; en montrant qu'à chaque signe, à côté de son sens, s'attachent des effets, les uns étant des motivations naturelles qui tiennent à la forme du signifiant; les autres des effets par évocation qui dérivent des emplois antérieurs du signe.

A chaque signe linguistique s'attachent, outre son sens conceptuel, des motivations naturelles ou des effets par évocation dérivés de ses emplois antérieurs. La notion d'effet forge le domaine par excellence de la sémantique du style. L'étude de la détermination qu'elle soit construite par les possessifs (*mon, mes, notre, votre, son*) et les démonstratifs (*ce, ces et cette*) révèle une composante de la subjectivité discursive, mis au service d'une argumentation politico-rhétorique.

3.2.1. Les déterminants possessifs

Selon Patrick Charaudeau (1992 : 207), les possessifs indiquent que le locuteur assume la responsabilité d'un lien de dépendance, unit son propre destin à celui de l'élément dépendant, ou en revendique la possession exclusive. Dans ce discours, leur emploi génère trois effets stylistiques : la déférence, la solidarité ou le destin lié et l'engagement collectif.

3.2.1.1. Effet de déférence

L'effet de déférence se traduit par l'adoption d'une posture de respect, de soumission ou de dépendance à l'égard d'une autorité supérieure (Patrick Charaudeau, 1992 : 208). Cet effet s'actualise à travers des formules de courtoisie protocolaire, comme il est illustré dans extraits suivants :

- (1) « A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser **mes plus sincères et chaleureuses félicitations** à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de cette 80^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ». (p.2)
- (2) « C'est l'occasion pour moi d'exprimer, au nom du Peuple gabonais et au mien propre, **nos sincères remerciements** à l'Organisation des Nations Unies pour son accompagnement multiforme ». (p.5)

Les possessifs *mes* et *nos* manifestent l'implication du locuteur, qui prend en charge l'énonciation. Ces déterminants sont appuyés par les adjectifs *sincères* et *chaleureuses*, intensifiés par le superlatif relatif *plus*, accentuent la dimension affective du protocole. Cet effet de déférence est convoqué par le président gabonais pour caractériser la présidente, Annalena Baerbock, sa supérieure sur le plan institutionnel. L'utilisation du terme *Madame* n'est pas fortuite, elle rappelle une dignité civile originellement formée sur l'association de *ma* et *dame*. A l'inverse, le recours aux possessifs de la troisième personne *son* et *sa*, réintroduit une distance respectueuse et universelle, indispensable à la régulation de l'interaction diplomatique :

- (1) « A **son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK** pour son élection à la Présidence de cette 80^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ».

- (2) « A **Son Excellence Monsieur Philémon YANG**, votre prédécesseur, j'adresse mes compliments pour le remarquable travail accompli durant son mandat »
- (3) « Enfin, je voudrais saluer à nouveau l'action de **Son Excellence Monsieur Antonio Guterres**, Secrétaire Général de notre Organisation »

Dans ces trois énoncés, l'usage de la troisième personne permet à Brice Clotaire Oligui Nguema d'élever le propos au-dessus de l'appropriation personnelle pour l'inscrire dans une légitimité institutionnelle objective. Autrement dit, à travers l'expression à *son Excellence*, l'énonciateur désigne l'autre ou ses attributs à la troisième personne, en quittant le registre de l'appropriation affective pour celui du constat factuel, conférant à son allocution une portée universelle et une légitimité institutionnelle. D'autres effets appréciatifs des adjectifs possessifs expriment le destin lié.

3.2.1.2. Effet de solidarité ou destin lié

Un autre effet subjectif du possessif répertorié dans le discours d'Oligui Nguema est la solidarité ou le destin lié. Dans ce contexte, le possessif construit une relation d'appartenance symbolique et affective entre Brice le dirigeant et le peuple gabonais. La répétition fréquente du syntagme « mon pays » en offre une illustration claire :

- (3) « **Le Gabon, mon pays**, est particulièrement attentif à « l'Initiative ONU 80 » qui vise l'efficacité opérationnelle face aux défis mondiaux et la rationalisation des mandats, au sein du système des Nations Unies ».
- (4) « Soyez assurée de l'entière coopération de **mon pays** ». (p.2)
- (5) « Je présentais le processus politique entamé dans **mon pays** depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023. » (p.3)

Le groupe nominal *mon pays* met en relation le possessif *mon* en liaison avec le substantif « pays ». Cette association syntaxique permet à Oligui Nguema d'impliquer implicitement son destinataire, à savoir le peuple gabonais, dans une logique de proximité et d'unité nationale. Elle produit ainsi un effet de solidarité et d'inclusion suggérant que les épreuves, les expériences et les aspirations sont collectivement partagées.

La juxtaposition du nom propre *Le Gabon* et de l'apposition *mon pays* crée une redondance stylistique qui justifie l'attachement fusionnel du président à la nation. Cette stratégie discursive vise également neutraliser les critiques liées aux conditions à son accession au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat constitutionnel. Nous notons la même posture affective dans l'énoncé *l'entière coopération de mon pays*, où la marque possessive accentue l'appropriation subjective du référent national et renforce l'image d'un lien étroit entre le dirigeant et la collectivité nationale. Un mécanisme similaire d'appropriation subjective et de solidarité s'observe lors de l'évocation de l'aboutissement de la transition :

- (6) « Cette Transition s'est achevée par **mon investiture**, le 03 mai 2025, en qualité de Premier Président élu de la 5ème République, établissant ainsi démocratie ».

En définitive, l'effet de destin sert de levier argumentatif pour capter l'adhésion de l'auditoire international en affichant une parfaite symbiose avec la collectivité nationale.

3.2.1.3. Effet d'engagement ou de responsabilité collective

L'engagement fait partie des effets sémantiques que l'on peut relever dans l'emploi des adjectifs possessifs. Il se manifeste par l'emploi des possessifs collectifs *notre* et *nos*, qui associe Brice Clotaire Oligui Nguema et la communauté nationale dans une même dynamique énonciative :

- 1) « Le Gabon revient devant vous avec un message clair : **Notre pays** a changé ! » (p.6)
- 2) « Nous demandons un partenariat mondial équitable où la protection de **nos forêts** s'accompagne d'une juste rémunération pour les services écologiques rendus à l'humanité ». (p.11)
- 3) « Nous avons décidé de transformer **nos ressources** sur place, créer des emplois chez nous, développer des filières industrielles africaines et dialoguer avec le monde sur des bases d'équité, de probité et de respect mutuel, pour notre essor vers la félicité ». (p.7)
- 4) « Dans sa marche vers le développement, le Gabon pays de paix et d'opportunités continuera d'être une terre d'accueil pour tous ceux qui s'engagent à respecter **nos lois, nos valeurs républicaines** et à contribuer de manière exemplaire à l'effort national ». (p.7)

Les substantifs *Pays, forêts, ressources, lois* et *valeurs républicaines* ont en commun de pouvoir être précédés des déterminants possessifs *notre* et *nos*. Cette solidarité syntaxique engendre les syntagmes possessifs *notre pays, nos forêts, nos ressources, nos lois, nos valeurs républicaines*, qui suscitent autant de marques de subjectivité. Dans plusieurs cas, leur emploi implique non seulement l'énonciateur, mais englobe également l'ensemble de la communauté nationale. En actualisant ces réalités dans son discours, l'énonciateur souligne qu'elles relèvent d'un patrimoine collectif et appartiennent symboliquement à la notion tout entière, plutôt qu'à un individu en particulier. Ainsi, les déterminants possessifs contribuent à la construction d'un sentiment d'appartenance commune et traduisent la volonté du locuteur d'établir une communion avec le peuple gabonais.

3.2.2. Les déterminants démonstratifs

En tant qu'opérateurs de désignation, les démonstratifs *ce, ces* et *cette* participent activement au positionnement diplomatique de l'orateur en orientant la saillance des référents. Ils ancrent le discours dans les coordonnées spatio-temporelles selon deux modalités : la fonction anaphorique et la fonction déictique.

3.2.2.1. Subjectivité anaphorique

Selon D. Leeman (2004 : 86, *ibid.*), l'anaphore désigne le procédé par lequel un terme reprend un segment textuel ou un concept précédemment introduit dans le fil du discours, lui conférant une charge interprétative. L'auteur distingue notamment l'anaphore associative, l'anaphore coréférentielle ainsi que l'anaphore nominale ou lexicale, fidèle ou infidèle. Notre étude envisage l'anaphore comme un mécanisme discursif de rappel et de mise en évidence qui mobilise la mémoire discursive afin de produire les effets de subjectivité. Elle permet au président gabonais de condenser une réalité complexe en une expression synthétique, tout en orientant l'interprétation de son auditoire et en renforçant la cohérence argumentative de son discours. Deux procédés anaphoriques se dégagent particulièrement dans le style de Brice Clotaire Oligui

Nguema : l'anaphore conceptuelle et l'anaphore fondée sur le présupposé d'existence et d'accord. Les exemples suivants illustrent l'emploi de l'anaphore conceptuelle :

- 1) « **Cette transition apaisée**, ouverte à un Dialogue National Inclusif, à un Référendum Constitutionnel et conforme au chronogramme qu'il s'est fixé, lequel se poursuivra par l'organisation des élections législatives, locales et sénatoriales libres et transparentes ». (p.4)
- 2) « Nous pensons légitimement, **ce processus pacifique et historique** pourrait d'ailleurs faire l'objet d'enseignement et d'étude dans divers milieux ». (p.5)

Dans ces deux extraits, on observe l'emploi de l'anaphore conceptuelle à travers les syntagmes démonstratifs *cette transition apaisée* et *ce processus pacifique et historique*. Ce procédé permet à l'orateur de reprendre, sous une forme synthétique, un contenu précédemment développé dans le discours. Le démonstratif associé au nom, ne se limite pas à assurer la continuité référentielle. Il propose également une requalification interprétative des faits évoqués. Ainsi, le syntagme *cette transition*, employé après l'évocation des élections de 2025, traduit un positionnement énonciatif. En qualifiant la transition d'*apaisée*, le locuteur ne se contente pas de rappeler un événement, plutôt il en oriente l'interprétation en présentant cette caractéristique comme une évidence partagée. Ce choix lexical manifeste une prise en charge subjective du référent et cherche à rallier aussi bien le peuple gabonais que l'opinion internationale à cette lecture des faits. De même, le syntagme *ce processus pacifique et historique* résume l'ensemble des événements antérieurement évoqués tout en leur attribuant une valeur positive. Les caractérisants *pacifique et historique* orchestrent une évaluation assumée par le locuteur, renforcée par le syntagme verbal « nous pensons légitimement », qui illustre la prise en charge énonciative du jugement formulé. L'anaphore dépasse ainsi sa fonction de simple reprise référentielle pour devenir un instrument de construction de la subjectivité et de légitimation du discours. Par ailleurs, l'anaphore peut également être analysée sous l'angle du présupposé d'existence et d'accord. Dans ce cas, le démonstratif présente le référent comme déjà connu, admis ou partagé par l'allocutaire, ce qui contribue à renforcer l'effet de consensus recherché par le locuteur, comme l'illustrent les exemples suivants :

- 1) « **Ce plan** met l'accent sur l'augmentation de notre capacité énergétique, le renforcement des infrastructures, le développement du numérique et l'employabilité des jeunes ».
- 2) « Ensemble, nous avons une réelle opportunité de faire de **ce Traité** un véritable levier de transformation pour les générations présentes et futures ».

Actualisés par l'auteur, les syntagmes « ce plan » et « ce Traité » sont deux présupposés qui s'analysent subjectivement. Dire que « ce » plan ou « ce » traité implique qu'il n'y en a pas d'autre possible et que tout le monde voit de quoi il s'agit.

3.2.2.2. Subjectivité déictique

La subjectivité peut emprunter la voie des démonstratifs à valeur déictique dans le langage du président. Ils reçoivent tous, au cours de leur actualisation discursive un corrélat référentiel déterminé. Cette valeur déictique s'opère lorsque l'adjectif démonstratif renvoie directement à la situation spatiale et temporelle dans laquelle Brice Clotaire Oligui Nguema prononce son discours. Nous avons identifié deux types de

déictique : le déictique spatial et situationnel et le déictique temporel. Les extraits suivants illustrent le premier type :

- 1) « Il y a un an, devant **cette** auguste Assemblée, en qualité de Président de la Transition de la République Gabonaise, je présentais le processus politique entamé dans mon pays depuis le Coup de la Libération opéré le 30 août 2023. » (p.3)
- 2) A l'entame de mon propos, il me plaît d'adresser mes plus sincères et chaleureuses félicitations à son Excellence Madame ANNALENA BAERBOCK pour son élection à la Présidence de **cette** 80ème Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Comme nous pouvons le constater, les expressions *cette auguste Assemblée* et *cette 80e Session* décrivent des indices déictiques spatio-temporels. En effet, le déterminant démonstratif *cette* renvoie directement à l'environnement physique immédiat du président gabonais. Il s'agit d'un véritable geste de monstration (un ancrage *in situ*) qui désigne le public et le lieu de l'allocution au moment précis de la parole. Loin d'être de simples outils de désignation neutres, ces déictiques traduisent une forte implication de l'énonciateur dans son propre discours, tout en servant une stratégie de positionnement. Ainsi, en qualifiant le public de *cette auguste Assemblée*, le président montre qu'il fait corps avec l'institution. Ce déterminant crée un effet de présence immédiate qui légitime son autorité face à ses pairs. Le segment suivant illustre, quant à lui, un cas de déictique temporel à travers le syntagme « en cette année ». Ici encore, le démonstratif fait coïncider le propos avec le moment de l'énonciation, c'est-à-dire l'année en cours au moment où le discours est prononcé.

- 1) Dans le cadre du Pacte pour l'avenir de 2024, l'ONU doit continuer à encourager et appuyer l'action cruciale des femmes résultant de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing dont on célèbre les trente ans **cette année**.

En définitive, le président gabonais recourt aux indices déictiques pour s'ancrer physiquement et solennellement dans l'espace et le temps de la haute diplomatie internationale. Cet outil linguistique lui permet ainsi de s'approprier pleinement la langue afin d'asseoir son autorité.

Conclusion

Cet article s'est donné pour objectif d'analyser la subjectivité au cœur du langage diplomatique dans le discours écrit de Brice Clotaire Oligui Nguema. Cette dimension subjective s'y déploie à travers un réseau d'adjectifs qualificatifs et déterminatifs. En inscrivant notre démarche dans le champ de l'analyse du discours, nous avons mis en évidence les motivations sémantiques fondamentales qui régissent ces apports descriptifs, mobilisés par le locuteur pour convaincre son auditoire et susciter une réaction émotionnelle. Ces motivations sémantiques ont été examinées sous deux angles complémentaires. D'une part, l'analyse des qualificatifs a révélé une faible récurrence des termes dépréciatifs au profit des appréciatifs de courtoisie et de dignité. D'autre part, l'examen des adjectifs déterminatifs (possessifs et démonstratifs), a mis en lumière des effets stylistiques de déférence, de solidarité, de destin lié, d'engagement ou de responsabilité collective, tandis que les démonstratifs ont révélé une double fonction anaphorique et déictique. Au terme de ce travail, nous sommes parvenus à démontrer que les adjectifs, loin d'être de simples ornements dans ce discours, constituent le moteur

même des stratégies de subjectivation. Ils permettent de légitimer linguistiquement le changement de régime au Gabon, construisent la figure d'un chef d'État à la fois respecté et inflexible, et matérialisent l'affirmation d'une parole africaine souveraine à la tribune des Nations Unies.

Références bibliographiques

- Buffard-Moret Brigitte. 1998. *Introduction à la stylistique*, Paris : Dunod.
- Charaudeau Patrick et Maingueneau Dominique. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris, Seuil, 661p.
- Charaudeau Patrick, 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, 880p.
- Giry Arthur. 1894. *Manuel de diplomatique*, Paris, Hachette.
- Gontier Jean-Yves. 2023. *La Diplomatie Juridique: Défense et Illustration du Droit Français et du droit Continental dans le Droit Global à travers les exemples de la Médiation et de l'Arbitrage international*. Thèse de doctorat. Droit. Université Paris-Saclay. Français. (NNT: 2023UPASH003). (tel-04283865).
- Guiraud Pierre. 1969. *Essais de la stylistique*, Paris, Klincksieck.
- Kerbrat-Orecchioni Cathérine. 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris : Armand Colin.
- Kramsch Claire. 1991. *Interaction et discours dans la classe de langue*, Hatier/Didier.
- Leeman Danielle. 2004. *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rémon Joséphine. 2018. « La subjectivité comme catégorie abstraite: entre l'individuel et le collectif ». *Editions et Presses Universitaires de Reims*. Les catégories abstraites et la référence. [hal-01633068](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633068)
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul René. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Villar Constanze. 2006. *Le discours diplomatique*, Paris, Harmattan, 251p.

Note bibliographique

Brèche Pachel Nguiene Bilongo est enseignant-chercheur à l'Université Marien Ngouabi, docteur ès Lettres, spécialiste de la stylistique française. Il a soutenu une thèse de doctorat unique en langue française, avec une orientation spécifique vers l'analyse stylistique. Il exerce ses fonctions au sein du Département de Langue et Littérature françaises à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines. Ses recherches portent principalement sur les aspects liés au style, notamment l'expressivité, les variations et les effets ou valeurs stylistiques, la pragmatique, avec un intérêt marqué pour les marqueurs référentiels et énonciatifs. À travers ses travaux, il s'attache à analyser les mécanismes internes de la langue française sous leurs diverses dimensions. Il est par ailleurs auteur de plusieurs publications scientifiques dans ses domaines de spécialisation.



Copyrights: L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de première publication est octroyé à la revue.

Informations sous droit d'auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4>

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6>

